

Le prix du livre Gertrude J. Robinson

(English version follows)

Ce prix a été créé en l'honneur du professeure Gertrude J. Robinson de l'Université McGill, dont les contributions aux études en communication au Canada et dans le monde sont à souligner et à féliciter. Ce prix fut institué par le professeur David Taras, président de l'Acc en 1998-1999. Le prix est attribué à un livre publié pendant l'année civile (janvier à décembre) et le lauréat est présenté lors du colloque de l'Acc.

Objectifs du prix

- Reconnaître et féliciter les contributions exemplaires au champ des études canadiennes en communication
- Promouvoir l'excellence en recherche dans le champ des études en communication
- Faire connaître les recherches canadiennes en communication au sein de la communauté académique canadienne

Qui est éligible ?

- Les chercheuses et chercheurs canadiens ou
- Les chercheuses et chercheurs qui travaillent dans une institution d'éducation supérieure du Canada et qui demeurent principalement au Canada
- Les individus mis en nomination doivent avoir payé leur cotisation annuelle à l'association dans un délai de quatre semaine après avoir été informés de leur nomination

Qui peut soumettre une candidature ?

- Les chercheuses et chercheurs qui sont membres de l'Acc
- Les éditeurs
- Les responsables de programmes d'études universitaires

Les documents éligibles

- Les manuels et les anthologies ne sont pas acceptés
- Monographies rédigées par un auteur ou plusieurs auteurs
- L'année d'édition du livre doit être la même que celle l'année du prix

Les délais à respecter

- La date limite de la période de nomination est déterminée par le comité organisateur du Congrès annuel de l'Acc, lequel se compose des individus qui occupent la présidence, la vice-présidence et les deux postes (francophone et anglophone) d'organisation du Congrès annuel
- Les auteurs seront informés de leur nomination par la direction de l'Acc et ils devront soumettre eux-mêmes les copies de leur livre à la personne qui préside le jury en respectant les délais prescrits; les auteurs devront s'assurer d'être des membres en règle de l'Acc dans un délai de quatre semaines après avoir été informés de leur nomination

- Si les auteurs ne respectent pas les consignes précédentes, leur nomination sera retirée

Le jury

- Le prix est administré par la personne qui occupe la vice-présidence de l'Acc. Cette même personne occupe également la présidence du jury
- Le ou la président-e du jury nomme un comité de trois personnes dont il/elle fait partie
- Le lauréat du prix G. J. Robinson de l'année précédente est invité à participer à ce comité
- Les autres membres du jury font partie du conseil d'administration de l'Acc
- Les représentant-e-s étudiant-e-s qui siègent au conseil d'administration de l'Acc ne peuvent faire partie du jury
- La décision du jury est finale et ne peut être soumise à un appel
- Les délibérations du jury sont confidentielles

Conflits d'intérêt

- Toutes les étapes du processus de délibération du jury sont soumises au principe de collégialité
- Les membres du jury doivent signaler tous risques de conflit d'intérêt, réels ou perçus, en rapport aux personnes mises en nomination
- Les conflits d'intérêt réfèrent –sans en être automatiquement- aux relations personnelles ou intimes avec les personnes mises en nomination, aux relations de travail et à de précédentes ou actuelles collaborations de travail
- Si un membre du jury s'avère être le/la collègue de travail d'un-e candidat-e, la situation sera examinée; toutefois, cette situation ne constitue pas obligatoirement un conflit d'intérêt
- Dans tous les cas de conflits d'intérêt potentiels, le président du jury possède l'autorité d'exiger du membre du jury qu'il s'abstienne de participer aux délibérations et/ou de voter en ce qui concerne le candidat à la source du conflit
- Si le jury n'est composé que de trois membres et qu'un des membres doit s'abstenir, considérant le cas d'une égalité, la personne qui occupe le poste de la présidence de l'Acc devra trancher
- Il est fortement recommandé aux membres du jury de remettre, si possible, une décision unanime
- Il est fortement recommandé aux membres du jury de ne pas désigner deux lauréats; de plus, les mentions honorables ne sont pas acceptées

Critères

Le jury doit sélectionner un lauréat en se basant sur les critères suivants :

1. Implication dans le champ des études en communication
 - Le livre doit faire une contribution claire et directe au champ des études en communication

- Les démarches interdisciplinaires sont acceptées, mais elles doivent être liées au champ des études en communication de par leur cadre théorique et/ou méthodologique
2. Pertinence et originalité de la recherche
 - L'analyse et la discussion sont innovatrices
 - La recherche participe au renouvellement ou à la critique des courants de pensée du champ des études en communication
 3. Contribution au champ des études en communication
 - Le livre participe aux discussions ayant cours dans les domaines de la recherche et de l'enseignement
 - Les éléments présentés dans le livre contribuent au savoir et/ou à la remise en question de positions connues
 - L'auteur propose de nouvelles articulations entre les domaines de recherche du champ
 4. Capacité ou potentialité à inspirer ou à promouvoir de nouvelles recherches au Canada
 - Le livre est en soi une innovation
 - Le livre propose une/des stratégie(s) méthodologique(s) et/ou théorique(s) innovatrice(s)
 5. La maturité et la sophistication de la démarche
 - La qualité de l'écriture et la qualité du style
 - Une analyse à la fois claire et théoriquement complexe

The Gertrude J. Robinson Book Prize

The Robinson Book Prize is named in honour of the many contributions of Professor Gertrude J. Robinson to the discipline of communication in Canada and around the world. It was initiated by Professor David Taras, President of the Canadian Communication Association in 1998-1999. Awards are based on a calendar year (January-December) and the winner is announced at the CCA conference

Rationale

- To recognize and honour the best in Canadian communications scholarship
- To promote scholarly excellence in the field
- To raise the profile of scholarly activity by Canadian scholars and within the Canadian community

Who is eligible

- Canadian scholars or
- Scholars working and living principally in Canada, at a Canadian higher education institution
- Nominees must be a fully-paid member of the CCA within 4 weeks after they have been notified

Who may nominate

- Any scholar who is a member in good standing of the CCA
- Publishers
- Academic deans, chairs or program directors

What is eligible

- Single or multi-authored monographs
- Textbooks or anthologies are not eligible
- The book's publication date must be the same year as the prize

Nomination deadlines

- Set annually by the CCA conference coordinating team (English language conference chair, French language conference chair, President and Vice-President)
- Authors will be notified directly of their nomination and will be responsible for having examination copies of their book submitted to the jury by a pre-set deadline and to ensure that they are members in good standing of the CCA within four weeks of being notified
- Failure to supply examination copies or to secure membership in the CCA by the deadline will result in disqualification

The jury

- The Robinson Book Prize is usually administered by the Vice President of the CCA, who also serves as the chair of the jury
- The VP convenes a jury of at least three members, including him/herself

- The previous year's award winner is asked to sit on the jury
- Other jury members usually come from the CCA Board of Directors
- Student representatives on the Board are not eligible to serve on the jury
- The decision of the jury is final, no appeals are allowed
- Jury members will treat all deliberations with full confidentiality

Conflicts of interest

- The principle of collegiality shall govern all deliberations by the jury
- If a jury member feels that there is a real or perceived conflict of interest with one of the nominees, it is their responsibility to advise the other members
- Conflicts of interest can but do not necessarily include personal or intimate relationships, close working relationships, and/or past research collaborations.
- While there can be concerns raised if a jury member is a member of the same faculty as a member, this is not necessarily deemed a conflict of interest
- In the case of a real or perceived conflict of interest, the Chair has the authority to ask the jury member in question to abstain from discussion and/or voting related to the nominee in question
- If there are only three members of the jury and one member is asked to abstain, in the case of a tie decision the President of the CCA will be asked to cast the deciding vote
- Wherever possible, it is preferable for the jury to arrive at a unanimous decision
- There are no honorable mentions and it is preferable to avoid tie decisions

Criteria

The jury selects the winner based on the following criteria:

1. Engagement with the field of communication studies
 - The book must make a clear and direct contribution to communication studies
 - Interdisciplinary work will be readily accepted, but must be linked to communication studies in terms of the theoretical and/or methodological framework
2. Scholarly insight and originality of research
 - Argumentation and analysis is provocative and stimulating
 - The research engages and/or challenges existing streams of scholarly debate in the field
3. Contribution to the field of communication studies
 - The book has obvious ties to existing research and teaching areas
 - Arguments and evidence from the book are applicable to and/or challenges other communications scholars in a variety of contexts
 - The author makes exciting connections across fields of research and analysis
4. Potential to promote or inspire further research by other Canadian scholars
 - The book breaks new ground
 - Theoretical or methodological strategies offer new ways of conducting communications research
5. Maturity and sophistication of the argument
 - The readability of the book in terms of writing style
 - Clarity of analysis without compromising theoretical complexity

